

# PROJET EDUCATIF

## Grandir ensemble

dans le Clunisois



Septembre 2016

Le projet éducatif vise à définir les grandes orientations éducatives défendues par les élus de la Communauté de Communes du Clunisois et l'équipe de la petite enfance et de l'enfance jeunesse pour l'accueil des enfants au sein de nos lieux de vie.

Le projet éducatif constitue un cadre de référence pour l'élaboration des projets pédagogiques et d'établissement, c'est un support de base de travail pour les professionnels.

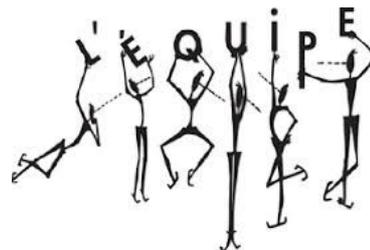
**La Communauté de Communes s'engage, par l'élaboration d'un projet éducatif, dans la mise en oeuvre d'une politique éducative ambitieuse associant les parents à la réflexion et à l'action pour mettre en place une pratique éducative cohérente autour de la vie des enfants et des jeunes.**

Dans ce contexte, la prise en compte des temps et des espaces éducatifs fait du projet éducatif un outil permettant d'identifier la singularité de chacun de ces temps comme des espaces de vie, de découvertes, d'ouverture, d'apprentissage, d'épanouissement et d'émancipation.

Il s'agit de développer une dynamique collective permettant d'améliorer l'environnement éducatif et la réussite des enfants et des jeunes.

## POUR L'ÉQUIPE

Ce projet permet à l'équipe de se rassembler autour de valeurs, d'avoir un travail de réflexion sur les pratiques éducatives quotidiennes auprès des enfants. Les valeurs définies au sein de ce projet permettront de donner du sens à tout acte réalisé, dans un objectif de réelle cohérence concernant l'accueil des enfants. Ce document permettra aux professionnels de remettre en question leurs pratiques éducatives et de prendre du recul. Le projet éducatif est aussi le moteur de l'équipe puisqu'il impulse un dynamisme autour de valeurs communes.



**Ce document n'est pas figé et il sera travaillé et revu régulièrement par tous les professionnels** lors des réunions d'équipe concernant le fonctionnement et l'accompagnement éducatif quotidiens. L'échange fréquent, la réflexion de chacun et le partage d'expériences de chaque professionnel pourra permettre de faire évoluer ce projet et de l'enrichir, au fil du temps. De plus, les réalités du terrain pourront également faire évoluer les grandes lignes de ce projet et nécessiter une adaptation et un réajustement certain.

## POUR L'ENFANT

Il donne un cadre partagé, harmonieux et sécurisant. Ainsi, l'enfant sera accompagné au quotidien, selon les mêmes valeurs et les mêmes axes prioritaires défendus par les professionnels ; le but étant de proposer une cohérence importante dans l'accompagnement de l'enfant, ce qui permet de le sécuriser. Le projet offre une cohérence dans la vie quotidienne mais aussi dans les limites et les interdits.

Enfin, l'essentiel à retenir est qu'il pose un regard bienveillant sur l'accueil du jeune enfant en collectivité.



## POUR LES PARENTS

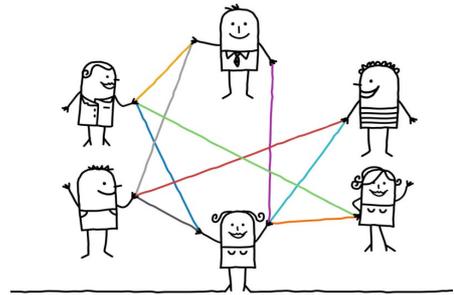


En les associant à la réflexion de l'accueil de leur enfant au quotidien, les parents deviennent également acteurs du projet éducatif. La source d'échanges quotidienne permet à l'équipe de prendre en compte les valeurs éducatives des parents et de contribuer à maintenir une alliance éducative. Ces échanges permettront, en tant que professionnels d'une collectivité, d'assurer au plus près une continuité éducative entre leurs lieux de vie : entre le domicile et la structure . Ce projet sera présenté aux parents lors de l'inscription de leur enfant et il sera soumis à leur réflexion lors des différentes rencontres proposées mais également au quotidien.

## POUR LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Ce projet leur permettra de comprendre la complexité et la richesse du travail éducatif au sein de notre équipe petite enfance et enfance jeunesse.

Il fait prendre conscience de la responsabilité qu'assume l'équipe à travers ses actes éducatifs tout long de leur parcours avec nous puisqu'ils participent aux fondements des adultes de demain.



## POUR LES STAGIAIRES

Il peut être un support pour les accompagner dans leur période d'observation et de prise de connaissance des lieux et des différents « acteurs » du service.

**Le service petite enfance et enfance jeunesse** coordonne les actions et les missions à destination des enfants et des jeunes de 0 à 17 ans, de leur parent et de la famille.

**Ses missions sont de :**

- Favoriser le développement harmonieux des individus en respectant la place de chacun dans le groupe.
- Veiller au respect des familles dans leurs différences.
- Accompagner les parents dans leur fonction parentale.

Toutes les structures qu'il pilote : multi-accueil, Relais Assistants Maternels, Ludothèque, centres de loisirs maternels, primaires, ados et périscolaire, maison de la Parentalité mettent en place des outils pour mener à bien ces missions.

Chacune élabore un projet pédagogique qui définit les modalités d'accueil de l'enfant, de l'ado et de sa famille, il met en relief la place et le rôle de chacun.

Le Conseil Intercommunal des Jeunes est une entité qui répond aux mêmes missions que l'ensemble du service.

**Si les moyens utilisés sont différents d'un service à l'autre, les valeurs et les orientations éducatives s'appuient sur un socle commun :**

**Le Projet Educatif  
du Service Petite Enfance-Enfance Jeunesse**

## Il s'articule autour des axes suivants :



1 - L'enfant est au coeur du projet éducatif *Grandir Ensemble en Clunisois*.

L'intérêt de l'enfant et de l'adolescent est au centre de nos actions.

**a - Les équipes accompagnent chaque enfant et jeune dans la construction de sa personnalité, son ouverture vers le monde et dans l'acquisition et son accompagnement vers l'autonomie.**

Pour se développer, grandir, gagner en autonomie et acquérir de nouvelles capacités, l'enfant doit devenir acteur de son propre parcours. Pour cela, les équipes susciteront l'envie de découvrir, de développer la curiosité chez l'enfant et l'ado tout en lui laissant le choix ou non de participer à une activité (en fonction de son âge et du contexte de l'activité)

grandir, gagner en autonomie et acquérir de nouvelles capacités, l'enfant doit devenir acteur de son propre parcours. Pour cela, les équipes susciteront l'envie de découvrir, de développer la curiosité chez l'enfant et l'ado tout en lui laissant le choix ou non de participer à une activité (en fonction de son âge et du contexte de l'activité)

Il s'agira avant tout :

- > D'être à l'écoute de la façon dont l'enfant exprime ses besoins.
- > De laisser l'enfant faire ses propres expériences en l'aidant et en accompagnant à en tirer les conséquences.
- > De proposer des responsabilités à l'enfant adaptées à sa tranche d'âge et ou à son degré d'autonomie.

L'accès à la culture doit permettre à l'enfant d'appréhender et de découvrir les autres (son voisin, différents pays, sociétés et mode de vie).

Cela permet aussi de susciter des envies, des vocations, des projets et du plaisir.

**b- Veiller au bien être et à l'épanouissement physiques et psychologiques.**

Afin de favoriser un développement harmonieux de chacun, nous sommes très vigilants à l'individu mais aussi au groupe dans lequel il évolue, avec des contraintes d'organisation, d'espaces, mais aussi de vie en collectivité. Pour que les moments partagés soient des moments de plaisir.

Une écoute active doit être apportée pour répondre aux besoins des

Toutes les rencontres avec les familles sont alors des temps propices aux échanges et à l'écoute qui favorisent l'individualisation de l'accueil.

Répondre aux besoins de l'enfant (soin, hygiène, sécurité) et des familles (établir un lien de confiance pour concilier vie familiale, vie personnelle, professionnelle et sociale).

**c- L'équipe d'animation doit permettre à chacun d'être acteur du vivre ensemble.**

A travers toutes nos actions, les équipes s'engagent à construire une dynamique, des outils, toutes situations visant à permettre aux familles, aux usagers, à TOUS les membres des équipes d'être forces de propositions.

***De l'objectif aux actions...***

Les équipes veilleront à ce que les besoins de chaque enfant soient respectés tant sur le plan psychologiques que physiques grâce à l'encadrement par des personnes qualifiées et formées régulièrement et avec l'appui d'une charte et d'un règlement commun : il y sera notifié clairement les interdits et les possibilités, mais aussi la participation active aux différentes tâches nécessaires au bon déroulement de chaque structure.

Nous créons des espaces réfléchis, chaleureux , adaptés à l'âge mais aussi adaptés au besoin de découverte et d'expérimentation.

Créer un cadre sécurisant c'est aussi assurer une disposition physique et psychique en soutenant l'enfant ou le jeune par un regard bienveillant, le rassurant par notre présence en posant des mots sur des situations et des émotions vécues.

De part la proximité de chaque structure, les professionnels feront le lien entre les services pour aider au mieux les familles à s'intégrer et à s'épanouir dans les différents lieux d'accueil, parce qu'en sécurisant les parents c'est ainsi que l'enfant sera lui même sécurisé. Nous instaurons ainsi un climat de confiance, bénéfique au parents qui est nécessaire dans leur accompagnement

La Communauté de Communes du Clunisois a construit, en partenariat avec les acteurs éducatifs du territoire, l'aménagement du temps périscolaire depuis le début de la réforme. Les équipes poursuivent les démarches pour répondre aux besoins des enfants, leur apporter du bien être tout en répondant aux objectifs de cette réforme.



## 2- La Coéducation : veiller à laisser la place des parents, premier éducateur des enfants.

La coéducation permet la coopération entre les familles, les professionnels de la petite enfance et de l'enfance jeunesse. Cette collaboration est importante pour l'enfant, elle reconnaît la place du parent dans nos structures, permet et encourage leurs implication auprès des enfants et des jeunes mais également dans la vie collective. Il s'agit d'un échange entre les deux milieux.

Dans cette co-éducation, nous intégrons évidemment les partenaires éducatifs et associatifs qui gravitent autour des enfants et des jeunes.

Cette coopération renforce la complémentarité.

Une de nos missions est donc d'accompagner les familles, de composer avec avec les compétences de chacun, sans jugement ni préjugé.

### *De l'objectif aux actions...*

Les parents ont besoin de modes de garde qui peuvent être différents en fonction de leurs horaires de travail, de leur engagement, de leur vie de famille ou autre...

Le service petite enfance - enfance jeunesse veille à proposer une offre d'accueil qui soit adaptée et diversifiée et qui soit au plus près des besoins de chaque famille.

Nous tentons de répondre, grâce à notre cohérence éducative au niveau des structures, à la pluralité des demandes pour accompagner et soutenir le parent dans sa parentalité.

#### > Proposer des temps de rencontres individuelles.

Pour répondre aux demandes des parents , les équipes, pourront et devront recevoir individuellement les familles en fonction des questions posées et informations souhaitées.

Accueillir individuellement la famille, c'est se rendre disponible, être à l'écoute et lui



permettre d'être entendue. Nous nous attachons à accompagner le parent en respectant ses choix éducatifs, à l'amener à trouver ses propres réponses, à l'orienter vers les interlocuteurs compétents si besoin, à le soutenir sans le déresponsabiliser.

#### > Proposer des temps de temps de rencontres collectifs

Des espaces et des temps spécifiques sont créés pour permettre aux parents de se rencontrer, de passer du temps avec ou sans leur enfant, de s'informer, d'échanger, de créer du lien.

Par des actions ciblées, nous tentons de répondre aux besoins spécifiques de chaque famille qui pourra alors s'orienter vers le service qui correspond le mieux à ses attentes. Etre parent n'est pas toujours facile, et parfois nous rencontrons des familles isolées, ayant besoin d'être rassurées, ou d'échanger simplement sur leur enfant, ado, sur le mode de garde, sur l'éducation, la santé... Parallèlement, la réforme des rythmes scolaires a affirmé la place des parents dans l'élaboration du projet et prend en compte la continuité éducative. La Communauté de Communes crée de bonnes conditions pour une coordination des différents personnels communautaires, communaux et associatifs intervenants dans les écoles sur le temps périscolaire. Ceci implique de construire des dynamiques de territoire associant tous les acteurs faisant du temps périscolaire un temps éducatif partagé et formalisé pour la plus grande appropriation de tous.

### **Les actions concrètes...**

#### > L'Individuel

- L'accueil en multi-accueil
- L'accueil individuel : assistantes maternelles, gardes à domicile
- L'accueil en Centres de Loisirs/Club jeunes ( 3-17 ans)
- Des ateliers sportifs et culturels à destination des enfants et ados.
- Des rendez-vous possibles au Relais Assistants Maternels pour les questions d'ordre législatif, éducatif, pédagogique liées à un accueil individuel mais aussi sur les modes de gardes existants sur le territoire.
- La possibilité de rencontrer les directeurs et les animateurs de structures sur demande, à tout moment.
- Des temps de transmission à l'accueil et au départ de chaque enfants/jeunes avec l'un des professionnels des structures
- La possibilité d'une rencontre avec la coordinatrice pour toute difficulté ou questionnement en lien avec l'enfant/l'ado et sa famille.



#### > Le collectif

- L'axe parentalité : maison des parents.
- Le Conseil des Jeunes
- Comité de pilotage du PEDT du temps périscolaire
- Des réunions d'informations pour les parents sur l'organisation et l'accueil des enfants.
- Des événements festifs organisés par les structures
- La ludothèque : un espace pour petits et grands pour jouer, rencontrer d'autres familles et favoriser les échanges et le partage.
- Partenariat pour le Lieu d'Accueil parents-enfants
- Accompagnement d'initiatives locales (ex : MAM, soutien aux centres de loisirs associatifs)



### 3- Les équipes doivent agir avec bienveillance par le respect de soi, de l'autre et du groupe.

Pour un travail d'équipe serein, cohérent et constructif, il est nécessaire de prendre en compte les personnalités de chacun dans le respect de tous. Chacun, quelque soit son statut, doit être entendu écouté et pris en

considération. La communication est la clé d'une bonne cohésion.

L'adulte a valeur d'exemple en toutes circonstances, que ce soit envers les usagers ou entre collègues. Nous devons encourager la solidarité et la coopération.

L'accompagnement des enfants, des jeunes et des familles est assuré par des professionnels ayant des formations et des compétences complémentaires.

Par cette pluralité, nous pouvons proposer des services variés qui répondent aux besoins de chacun.

Conscient que la qualité de l'accueil passe par une professionnalisation des équipes, nous portons une attention toute particulière à la formation mais aussi à l'implication dans la vie du service petite enfance – enfance jeunesse de l'ensemble du personnel.

#### *De l'objectif aux actions...*

##### > Implication des équipes dans une dynamique de service

Des réunions d'équipe « élargie » réunissant tous les agents du service sont organisées tous les trimestres. Ces réunions permettent de faire des passerelles entre les équipes et les projets. Ceci afin de permettre l'implication des équipes sur certaines thématiques.

Ainsi, sur la base du volontariat, tout professionnel peut participer à l'élaboration d'une action à destination des familles.

Les réflexions menées et les propositions faites et encouragées visent à la valorisation des professionnels, à la cohésion du service et la cohérence des actions menées à destination des familles.

Il est important que des liens existent entre les différents services communautaires et celui de la petite enfance-enfance jeunesse. Ainsi les projets dans ce sens sont valorisés et attendus.

##### > La formation continue

Au delà d'être un droit, la formation est une nécessité.

Dans le domaine social où les pédagogies, les regards sur l'enfant et la famille, la société évolue, il est de notre mission de nous former tout au long de notre parcours professionnel. La formation est un outil indispensable pour favoriser un accompagnement de qualité auprès des enfants et des familles.

## Les actions concrètes...

> Toutes les actions transversales menées par le service : fête du jeu, collectif famille, maison de la parentalité/actions menés par la ludothèque/ passerelles mises en place entre services...

>La formation individuelle : dans le cadre du plan de formation annuelle, chaque agent peut partir en formation sur une thématique permettant l'amélioration de la maîtrise du poste, le réajustement éventuel de ses pratiques.

>La formation collective : Nous voulons accentuer sur des formation interne. L'objectif serait de pouvoir réunir toutes les équipes autour d'une thématique commune. Partager l'expérience avec ses collègues de structures différentes, confronter les points de vue afin de renforcer les liens, favoriser une dynamique de groupe et une cohérence d'animation sur tout le territoire.

>L'analyse de la pratique : Les équipes de la Halte garderie et du futur multi-accueil bénéficie du soutien d'un psychologue. Lors de ces rencontres, les professionnels se questionnent, échanges sur des situations vécues.

Nous voulons développer ces temps également sur le service enfance jeunesse, car ces temps participent aussi à la cohésion d'équipe.



## 4- Veiller à l'accessibilité de tous

**Accessibilité au niveau de :**

- **l'information (communication active vers certains publics cibles)**

Il est nécessaire d'avoir une communication transversale sur l'accueil des publics et de veiller à l'accessibilité de toutes les familles dans les différents structures. Notre devoir est aussi de développer des outils de liaison avec les

familles leur permettant d'être informées des activités proposées aux enfants et de favoriser la continuité éducative.

- **Handicap**

L'accessibilité de tous les enfants et jeunes aux structures et équipements est un principe fondamental afin de garantir l'intégration et sociale scolaire de chacun.

- **financier**

Garantir la possibilité à toutes les familles, quelle que soit leurs revenus de pouvoir bénéficier de toutes les actions et services proposés par la Communauté de Communes.

Afin de mener une politique cohérente, la Communauté de Communes alloue un budget propre à chacune des structures. Ce budget est voté par année civile. Tout est mis en œuvre pour donner les moyens financiers au fonctionnement des équipements. La participation financière des familles est prise par délibération en fonction des structures (ALSH/Ludo).

- **spatiale et temporelle**

La Communauté de Communes du Clunisois est un territoire étendue avec des problématiques parfois différentes entre le milieu rural et les habitants de la ville la plus importante, qui se rapprochent de comportements semi-urbains. Il nous faut prendre en compte les demandes et besoins différents en prenant garde de développer l'offre sur tout le territoire, afin de garantir le service public. Enjeu d'autant plus important, que le territoire ne cesse d'évoluer. Le choix des lieux d'activités est important pour réduire notamment l'isolement des jeunes, de rassembler les jeunes permettant la création d'une unité territoriale. Afin de répondre aux objectifs ; une solution de transport est proposée aux jeunes : demande spécifique auprès du service de transport à la demande organisé par la Collectivité.

Les Accueils de Loisirs, les relais Assistants Maternels, les locaux du Club Jeunes, les animations ludothèques sont aussi répartis sur le territoire, garantissant ainsi la territorisation.

## **8- Garantir la laïcité, l'égalité filles-garçons.**

La société d'aujourd'hui est pluriethnique et multiculturelle.

Réaffirmer le principe de laïcité dans une société ébranlée par l'avènement de replis communautaires, c'est replacer l'Homme au centre du développement de la société.

La Laïcité invite à respecter la diversité : comprendre l'autre et ses singularités. Elle engage un respect mutuel.

Ainsi les professionnels du service petite enfance-enfance jeunesse doivent développer une action éducative qui fasse vivre les valeurs de liberté, égalité, fraternité, une action éducative qui permette aux enfants et aux ados de se développer avec et par les autres, une action éducative qui permette aux enfants de comprendre, de se situer et d'agir.

En tant que service public, nos structures sont attentives à l'égalité filles-garçons et garante de la laïcité.

L'équipe sera disponible pour répondre aux questions des usagers tout en restant neutre.

Nous encouragerons également la mixité dans les équipes et dans nos activités.



## Animation et pilotage du projet éducatif

L'animation et le suivi de la mise en œuvre des priorités éducatives sont un enjeu fort afin de poursuivre les échanges impulsés, la collaboration entre les acteurs et la mise en place des actions complémentaires.

Il s'agit d'articuler au mieux l'ensemble des structures, assurer la remontée et les besoins des équipes et des habitants du territoire.

Ceci passe par :

- l'organisation des commissions petite enfance et enfance jeunesse, le lien entre les collèges, les écoles et le milieu associatifs.
- La création de groupe d'usagers si les besoins se font ressentir sous cette forme.
- La poursuite des réunions de travail entre équipes et inter équipes : les modalités d'animation et de gouvernance doivent répondre aux opportunités, dans le respect des compétences et complémentarités de chacun.

La Communauté de Communes du Clunisois pilote le projet éducatif, dont elle est garante de la réussite mais elle ne peut le faire seule et s'appuie sur la dynamique partenariale engagée depuis de nombreuses années avec le souci partagé de construire ensemble le projet éducatif « Grandir ensemble en Clunisois ».

